

## Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique



Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE FELLOWSHIP PASRES 2017

### 1) CONDITIONS GENERALES DE CANDIDATURE

Les candidats présentant des demandes de bourse de mobilité des chercheurs, dans le cadre du programme Fellowship PASRES, doivent répondre aux critères généraux suivants :

- a) Ce programme s'adresse à des chercheurs doctorants, post-doctorants et séniors qui souhaitent poursuivre des recherches à l'étranger en vue d'approfondir leurs connaissances dans des domaines de recherche précis.
- b) Les candidats doivent être des personnes de haute valeur intellectuelle susceptibles d'apporter des contributions significatives au progrès de la Science en Côte d'Ivoire.
- c) Le boursier (doctorant, post-doctorant ou sénior) devra mener ses recherches sous l'autorité d'un superviseur scientifique de l'institution d'accueil. Il doit impérativement obtenir de ce superviseur une lettre d'accord de supervision scientifique.
- d) Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de la langue d'enseignement pratiquée dans le pays d'accueil proposé.

### 2) DUREE DE LA BOURSE

La durée de la bourse est de :

- 1 an (maximum) pour les doctorants ;
- 3 à 6 mois (maximum) pour les postdoctorants ;
- 3 mois (maximum) pour les séniors.

### 3) MONTANT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse ne doit pas excéder quinze (15) millions de francs CFA sur la période considérée.

### 4) MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

Toutes les candidatures doivent être présentées sur le formulaire de demande de bourse de mobilité du PASRES et accompagnées des pièces administratives requises.

Le dossier de candidature doit impérativement comporter les pièces suivantes :

- une requête de financement ;
- une lettre d'engagement sur l'honneur à revenir en Côte d'Ivoire ;
- les copies du dernier diplôme ;
- une attestation de travail pour les post-doctorants ;
- une lettre d'accord de l'institution d'accueil ;
- une lettre d'accord du superviseur scientifique dans l'institution d'accueil ;
- le formulaire de demande de bourse dûment rempli ;
- une fiche projet de synthèse comportant les indications suivantes (les objectifs, les résultats attendus, les raisons du choix du pays de recherche et de l'institution d'accueil, le chronogramme et la durée des travaux de recherche, la date de démarrage et la dates de production du rapport sanctionnant la fin des travaux de recherche).

## **5) PAYS DE DESTINATION**

**Afrique** : Afrique du Sud, Rwanda, Kenya, Zambie, Namibie, Maroc, Sénégal, Burkina-Faso, Ghana, Nigéria

**Europe** : Suisse, France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie

**Amérique** : Canada, Etats Unis, Brésil

**Asie** : Japon, Chine, Corée, Inde, Vietnam, Thaïlande

## **6) DOSSIERS DE SOUMISSION :**

Les dossiers de soumission sont à télécharger sur le site web : <http://www.csrs.ch/pasres>

## **7) DEPOT DES SOUMISSIONS :**

Les dossiers de soumission dûment remplis doivent être adressés au courriel ci-dessous indiqué : [pasres@csrs.ci](mailto:pasres@csrs.ci)

Un (01) exemplaire physique du dossier de soumission, avec les pièces administratives requises, sous pli fermé, devra être transmis au **Secrétariat Exécutif** du PASRES.

**Le délai limite** de dépôt des dossiers est fixé au **vendredi 29 décembre 2017, à 17 h.**

## **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**

**Secrétariat Exécutif** du PASRES, sis au Centre Suisse de Recherches Scientifiques, KM 17, ADIOPODOUME.

Tel : (225) 23 47 28 29 ; Fax: (225) 23 45 12 11 ; 01 BP 1303 ABIDJAN 01.

Courriel : [pasres@csrs.ci](mailto:pasres@csrs.ci)

**Le Secrétaire Exécutif**

**Dr SANGARE Yaya**